

## CONSEIL DES SAGES DE LA COMMUNE DE SAINT AGNANT



### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2016

#### PRÉSENTS

Mesdames : FABRIGUÈS Christiane

BOUCHEZ Micheline - Conseillère municipale référent au Conseil des Sages

Messieurs : RÉAU René – THOMMERET Roland– DEROBINSON Guy – SUIRE Jacques

#### ABSENTS EXCUSÉS

Messieurs GRENÈCHE Guy – MARTINEAU Alain – COULLANDREAU Jean-Pierre.

Madame BONNARD Jeanine.

#### THEMES DE TRAVAIL

##### Mobilier urbain:

Lecture est faite du tableau ci-joint établi par Mr COULLANDREAU concernant le mobilier urbain (ci-joint le détail en annexe)

##### Circulation:

La terrasse du café ne devrait- elle pas être déplacée plus à l'intérieur du trottoir?  
Cette terrasse nuit à la visibilité.

Ne faudrait -il pas plus de contrôles concernant la limitation de vitesse à 30 km/h (notamment dans la rue de la Poste)?

Stationnement: Beaucoup de voitures stationnent sur les trottoirs (par exemple, sur les trottoirs des écoles) empêchant ainsi les piétons et les poussettes de passer.

##### RENOVATION DU VIVAL:

Dans le journal communal, un article concernant la rénovation du VIVAL a attiré l'attention de Mme FABRIGUÈS. La présence d'amiante pose problème.

Le Conseil des Sages souhaite inviter Monsieur GILARDEAU au prochain conseil.

Prochaine réunion le 6 octobre à 10 heures.